

LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE



Le SNES, pour agir ensemble

Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU - syndicat majoritaire dans le second degré - dans votre établissement, lors de mobilisations, à l'occasion d'une demande de mutation, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, sur l'enseignement de votre discipline : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent.

Il est à la fois critique à l'égard des réformes et force de proposition. Il porte ainsi la parole de la profession.

Il vous propose des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, de stages académiques et nationaux, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Ces réflexions s'appuient sur un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques, qui permet d'éclairer, par des

points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des disciplines. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline, sans regard hiérarchique.



Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US et dans des publications spécifiques, que les syndiqués reçoivent et sur le site du SNES-FSU : www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html

Comment participer ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer à des réunions... Et être inscrit.e sur une liste de diffusion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU sur ces questions.

Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissage pour permettre leur réussite. Au niveau national, ces réflexions sont animées par des collègues de votre discipline, dans toutes les disciplines. N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire (voir au dos).

Pour d'autres informations : contenus.secretariat@snes.edu



POUR ADHERER AU SNES-FSU

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un militant du SNES-FSU ou payer en ligne www.snes.edu/Adherer-ou-re-adherer-au-SNES.html

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.

Le SNES-FSU traite vos données personnelles conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).



SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

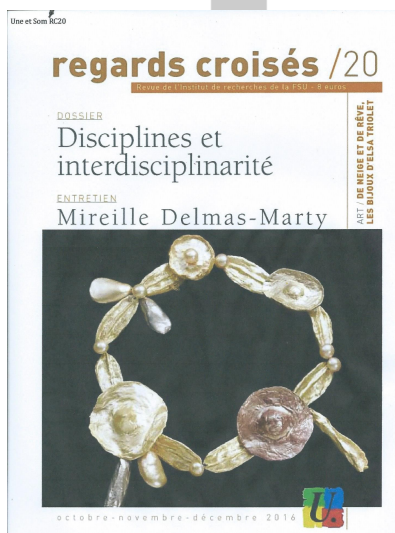


Le SNES, pour agir ensemble

Aujourd'hui, les SES en classe de Seconde ont le statut d'"enseignement d'exploration", qui rend les conditions d'enseignement difficiles dans beaucoup d'établissements, et un horaire deux fois plus faible qu'avant 2010. La prochaine réforme prévoit l'entrée des SES dans le tronc commun, ce qui est une bonne chose, mais l'horaire de 1h30 reste faible pour permettre une véritable appropriation de la discipline par les élèves.

En cycle terminal, les programmes actuels souffrent de nombreux défauts : tendance à l'encyclopédisme, découpage disciplinaire interne très strict, approche de type universitaire, peu adaptée aux lycéens et faisant passer au second plan l'objectif de la formation de l'esprit critique. Le SNES-FSU, avec la majorité de la profession, a critiqué ces programmes qui notamment limitent les possibilités de diversification pédagogique.

Il est souhaitable que les programmes à venir ne reproduisent pas ces travers, qu'ils ne négligent pas la dimension de formation de l'esprit critique au profit de la seule adaptation aux attentes de l'enseignement supérieur et du marché du travail.



La discipline est aussi soumise à des pressions récurrentes, venant de lobbies bien identifiés, généralement liés au monde patronal (Institut de l'entreprise, Académie des sciences morales et politiques).

Ces lobbies cherchent à refonder la discipline pour en faire un outil de propagande pour une certaine vision de l'économie (sans les autres sciences sociales). Ils veulent instrumentaliser la discipline, pour qu'elle diffuse une vision positive de « l'entrepreneur » en direction des élèves.

Depuis leur création il y a plus de 50 ans, les Sciences économiques et sociales ont été soumises à de nombreuses attaques et remises en cause : force est de constater qu'il y a des choses qui ne changent pas...

QUE PROPOSE LE SNES-FSU ?

- La protection de la discipline contre les attaques des lobbies patronaux.
- Le passage de l'horaire à 2h par semaine en classe de Seconde.
- Le respect de l'apport des SES en 2nde GT, notamment pour l'orientation éclairée des élèves.
- Un bilan des programmes de 2011, avec consultation des enseignants, avant toute ré-écriture.
- Des programmes qui privilégient un questionnement sur des objets d'étude, qui permettent le croisement des regards disciplinaires, et qui préservent la possibilité de diversification des méthodes pédagogiques.

Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignant.e.s . Le SNES-FSU vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique. Retrouvez des ressources, des propositions émanant de réflexions collectives avec les collègues sur le site :

<http://www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html>

POUR PARTICIPER, demander son inscription sur une liste de diffusion disciplinaire réservée aux syndiqués et/ou participer à des journées de réflexion : groupeSES@snes.edu